



ARRETE MUNICIPAL
RUE NICOLAS COPERNIC
RUE DE LINGOLSHEIM
N° 140622AR061

La Maire de la Commune d'Ostwald,

VU l'article 3, titre XI de la loi des 16 et 24 Août 1790 sur l'organisation judiciaire ;

VU la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale ;

VU les dispositions du Code de la Route ;

VU le C.G.C.T.

VU la demande formulée par la Société BOIS2BOO ;

CONSIDERANT que pour des raisons de sécurité, il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules durant les travaux ;

arrête :

Article 1er : Par suite de travaux de construction au 11 rue de Lingolsheim, un camion grue et un véhicule seront autorisés à stationner rue Nicolas Copernic (à son intersection avec la rue de Lingolsheim), pour le chargement et déchargement de matériaux, du 20/06/2022 au 01/07/2022.

Article 2 : La chaussée rue Nicolas Copernic sera réduite à son intersection avec les rues de Lingolsheim et Ilie Nastase ; le stationnement sera interdit.

Le stationnement sera interdit devant le 11 rue de Lingolsheim.

Article 3 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée du chantier huit jours avant le début des travaux. L'intervention de la Police, se fera uniquement en cas de constat sur place de la conformité de la signalisation, après appel du demandeur au 03.88.66.84.20 (Police Municipale) dès l'installation des panneaux.

Article 4 : Les contraventions au présent arrêté, seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Brigadier-Chef, commandant le Poste de Police Nationale d'Ostwald et Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale d'Ostwald sont chargés d'assurer, chacun en ce qui le concerne, l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Transmis à :

- M. le Sous-Préfet chargé de Mission, chargé de l'Arrondissement de Strasbourg-Campagne ;
- M. FREQUELIN Ste Bois2Boo 15, rue des Moulins 67730 Châtenois ;
- M. le Brigadier-Chef, commandant le Poste de Police Nationale d'Ostwald ;
- M. Mme les Responsables des services techniques et communication de la Ville d'Ostwald ;
- M. le Chef de Poste de la Police Municipale d'Ostwald.

Pour ampliation.
La Maire,
Fabienne BAAS



Fait à OSTWALD, le 14.06.2022.

La Maire,
signé
Fabienne BAAS

OSTWALD - COMMUNE DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG